

DEPARTEMENT
ESSONNE
ARRONDISSEMENT
D'EVRY
CANTON DE
MENECY
CCAS
SOISY SUR ECOLE
(91840)

DATE DE
CONVOCATION
2023_1

OBJET :
ADOPTION DU
COMPTE DE
GESTION 2022 DU
CCAS

EXTRAIT du REGISTRE

**Des délibérations du
Centre Communal d'Action Sociales**

L'an deux mil dix-vingt-trois, le douze avril,

Le Centre Communal d'Action Sociale de Soisy-sur-Ecole légalement convoquée s'est réunie à 19h00 en Mairie sous la présidence de Monsieur Alain RUELLÉ, et après convocations régulièrement faites par courrier électronique,

Etaient présents : M. RUELLÉ Alain, Mme RAMAHEFASOLO Nora, M. BOULAT Henri, Mme SALVADORI PAQUET Gabrielle, M. LEBLANC Patrick, Mme CAILLETTE Danièle

Absents et excusés : Mme LABBÉ Yvette donne pouvoir à Mme RAMAHEFASOLO Nora.

Absents : Laure CADOT

Secrétaire de séance : Mme SALVADORI PAQUET Gabrielle

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU CCAS

Vu le compte de gestion du budget annexe du CCAS dressé par Madame le Receveur pour l'année 2022,

Après s'être assuré que Madame le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

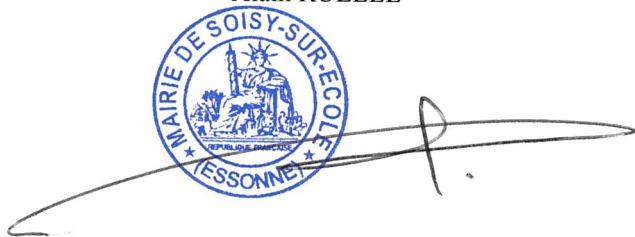
Après en avoir délibéré,

DECLARE A L'UNANIMITE que le compte de gestion du budget annexe du CCAS dressé pour l'exercice 2022 par Madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Pour la Présidente Empêchée
Alain RUELLÉ



Accusé de réception en préfecture
091-219105996-20230511-2023-01-DE
Date de télétransmission : 11/05/2023
Date de réception préfecture : 11/05/2023